

"Le sport est un réservoir de créativité et de progrès"

Autor(en): **Bron, Raymond**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mobile : la revue d'éducation physique et de sport**

Band (Jahr): **5 (2003)**

Heft 1

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-995997>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«Le sport est un réservoir de créativité et de pro

Au moment où se dessine la fin d'une carrière exceptionnelle au service de l'éducation physique et du sport, «mobile» tient à s'arrêter, l'espace d'un entretien, sur la carrière d'un grand artisan de la cause. Figure de proue en Suisse romande, Raymond Bron répond aux questions de la rédaction.

De l'instituteur que vous avez été au chef de service que vous êtes devenu, quelle étape décisive évoqueriez-vous d'emblée? *Raymond Bron:* Vu sous les angles personnel et professionnel, le choix de voies d'action fait souvent une place au hasard des personnes et des circonstances. Instituteur, fonction plurielle par excellence, je suis devenu maître de gymnastique. Là s'est produit le tournant le plus important. Numa Yersin, figure emblématique de la profession pour les enseignants vaudois, m'a demandé de reprendre le poste qu'il laissait libre à la Commission technique de l'ancienne association suisse d'éducation physique.

Inspecteur scolaire à 29 ans, président de la commission technique et membre de la Commission fédérale de sport dès les années 70, quelle image gardez-vous de cette période importante de l'histoire du sport en Suisse? Tant au plan fédéral que cantonal, cette époque était celle d'une vaste mise en place. Un article constitutionnel était en préparation, les bases de Jeunesse + Sport se posaient et une nouvelle série de manuels se profilait. La perspective d'ordonnances fédérales à rédiger exigeait un positionnement fort et constant de l'éducation physique.

Cette branche était la seule où les maîtres se rencontraient sur le plan pédagogique. C'est sur ces bases que la construction «politique» de normes propres à l'éducation physique et au sport a été entreprise. Ces années ont été celles d'un enjeu décisif: la préparation de la votation qui a permis d'inclure, en 1970, le sport dans la Constitution, puis, dans la foulée, la préparation de la loi fédérale de 1972.

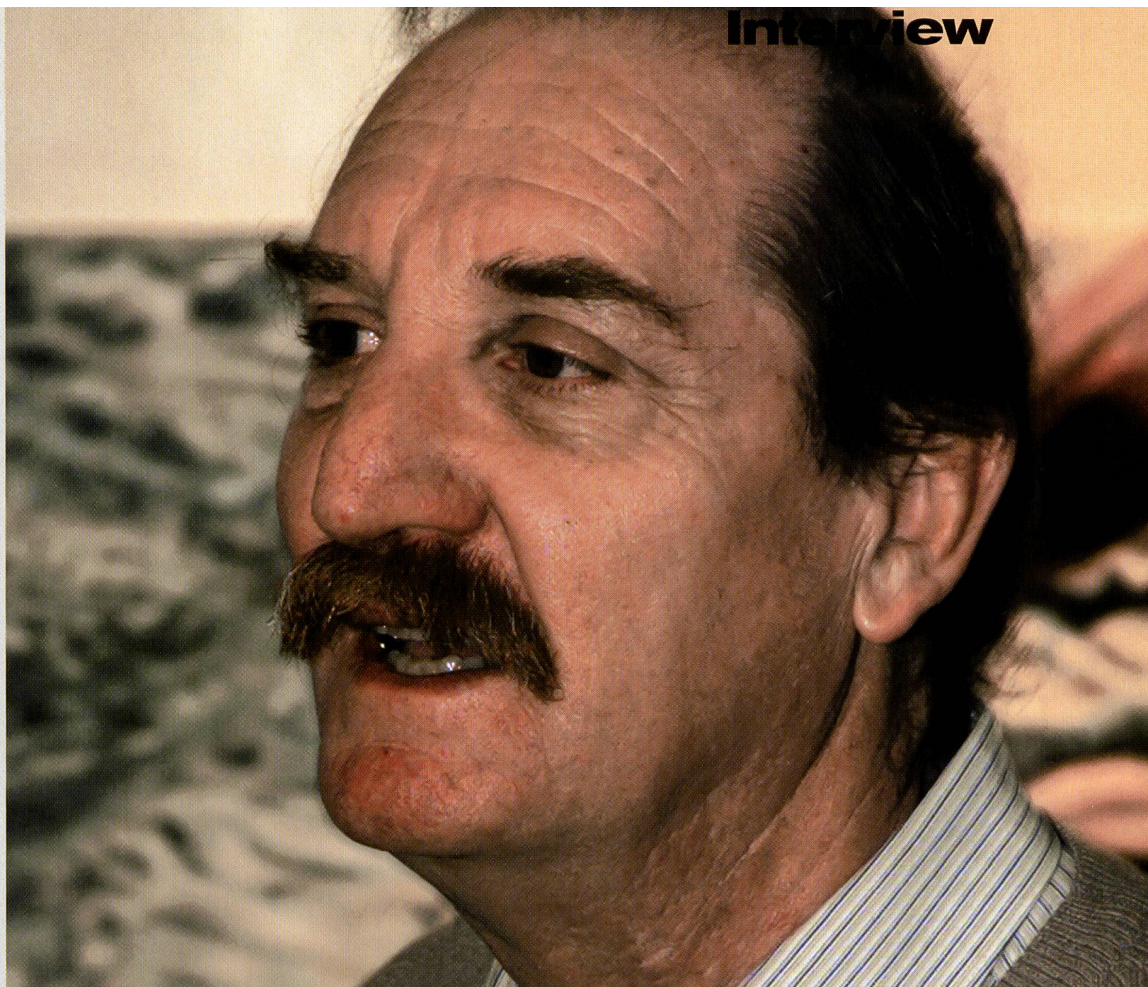
Dans le cadre de la Commission fédérale, nous avons contribué au choix d'options fondamentales et à la construction d'une cohérence d'ensemble. L'éducation physique a bénéficié de cette mise en place, qui coïncidait avec l'arrivée assez massive, dans les écoles, de maîtres formés selon les dispositions d'un diplôme fédéral, lui aussi remis en chantier à cette occasion.

Quels ont été les principaux acquis de ces décisions constitutionnelles pour les cantons? Au plan cantonal, le prolongement de ces travaux consistait à se doter des bases légales indispensables à la concrétisation des projets confédéraux. Dans un contexte social favorable, et grâce à un effort d'information particulier, le canton de Vaud, par exemple, s'est doté d'une loi qui a permis d'adapter les structures administratives aux nouvelles tâches, voire de modifier ces structures. Aujourd'hui, nous dirions que nous avons fait jouer les synergies nécessaires, dans le sens de la recherche de l'efficacité.

Une sorte de décloisonnement de l'éducation physique en quelque sorte ... Exactement. Cela lui a permis de mieux s'inscrire dans le contexte plus général de la société et du sport. Les structures doivent sans cesse s'adapter aux réalités. Et la réalité, en matière de sport des jeunes, c'est qu'il concerne les mêmes personnes qui «changent de costume» en cours de journée pour suivre un cours d'éducation physique ou un entraînement. Ces jeunes doivent bénéficier de prestations similaires: des installations adéquates, un encadrement de qualité. Selon

grès»

Photo: Gianlorenzo Circozzi



la formule actuelle «placer l'enfant au centre», c'est lui offrir les conditions favorables à l'éducation physique et, l'école terminée, celles d'un entraînement sportif utile à son équilibre. Mais c'est aussi et surtout tenir à son égard le même discours éthique au sujet du sport.

Vaud propose souvent des solutions innovatrices. Quelles places occupent respectivement l'expérience et l'innovation dans cette tendance? Dans le domaine scolaire, trois exemples significatifs me viennent à l'esprit: l'animation pédagogique en éducation physique, la formation pédagogique du diplômé fédéral et le remplacement de la note par un livret. Ces trois apports trouvent leur origine dans des expériences d'enseignement bien concrètes. Pour reprendre le troisième point, la création des livrets d'éducation physique, il y a vingt ans, a permis le remplacement de la «note de gym» par un autre mode d'évaluation et par ce qu'on nomme maintenant un «relevé de traces d'apprentissages». Cette idée était née de la difficulté qu'éprouvaient les maîtres à résumer en une seule note l'ensemble des résultats obtenus par des élèves dans des disciplines multiples et différentes et à prendre réellement en compte les progrès et les «savoir être». On constate que, sous des formes diverses, l'idée des livrets a fait son chemin.

A partir de l'expérience accumulée et du contexte éducatif actuel, quel regard portez-vous sur l'avenir? Les trois exemples de réalisation que je viens d'évoquer montrent à quel point les pratiques peuvent et

doivent servir à la fois de bases de réflexion et de sources d'innovation. Il en sera sûrement ainsi à l'avenir. Il faudrait toutefois conserver un minimum de réalisme et rester concret, pour que les moyens qu'on propose soient utiles et applicables. Toutes les questions pédagogiques demeurent constamment ouvertes. A époques régulières, il faut trouver des réponses adaptées, car le sport est un réservoir de créativité et de progrès qui ne saurait se limiter au domaine éducatif.

Pour les causes conjointes de l'éducation physique et du sport, ce gage d'ouverture est d'autant plus exigeant qu'il peut engendrer parfois des dérives. Mais si l'on veille à construire un concept de qualité sur des bases solides – grille horaire, formation, perfectionnement des enseignants et infrastructures – cette ouverture sera probablement la meilleure garantie de pérennité. La culture sportive, qui n'est pas encore comprise dans sa dimension essentielle et humaniste, a tout à y gagner. **m**

Raymond Bron habite Cugy, petit village vaudois dont il est conseiller communal. Marié à Denise, il a trois filles et cinq petits-enfants. A côté de ses intérêts sportifs, il s'intéresse au montage de films vidéo, au dessin et au chant choral.